

# SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## CODE : F-RP-PREV

### Public

Tout salarié amené à participer à la prévention au sein de son entreprise ou de son établissement.

### Prérequis

Aucun

### Effectifs

De 4 à 10 personnes

### Durée

7 heures (1 jour)

### Méthodes pédagogiques

Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application.

Les exercices d'application concernant l'analyse des risques se feront sur les situations réelles de travail de l'entreprise ou de l'établissement. L'objectif est d'être au plus près de la réalité et du contexte de l'entreprise ou de l'établissement.

### Méthodes d'évaluation

Évaluation formative : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention d'une attestation de formation.

*Les formateurs de SOLIMAGO Conseil et Formation possèdent les qualifications requises pour dispenser cette formation*

Conformément aux dispositions du code du travail (articles L. 4121-1 et L. 4121-2), l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. La formation à la prévention des Risques professionnels vise à répondre à cette obligation légale.

### Objectifs

- Comprendre l'enjeu de la prévention des risques professionnels.
- Situer son rôle d'acteur de la prévention dans son travail.
- Identifier et évaluer les risques de son métier.

### Contenu

1. Comprendre l'intérêt de la prévention :
  - Les différents enjeux des entreprises ou des établissements du secteur industrie, bâtiment et commerce : démarche de prévention, réglementation, statistiques
  - Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
2. Connaître les risques de son métier
  - Mécanisme d'apparition du dommage
  - Les différentes atteintes à la santé
  - Définition de l'accident de travail
  - Définition de la maladie professionnelle
  - Les risques du secteur d'activité
3. Évaluer les risques de son métier
  - Méthodologie de l'évaluation des risques en 7 étapes
  - Détermination des unités de travail
  - Recensement des activités et tâches
  - Identification des risques
  - Classement des risques